

Psychodrame autour d'un cèdre abattu



Le séquoia du chemin De-la-Montagne restera en place, contrairement au cèdre qui vient d'être scié.
Image: Maurane Di Matteo

Plus de peur que de mal. Malgré la grosse frayeur des habitants du chemin De-la-Montagne en fin de semaine dernière, le grand séquoia de ce quartier de Chêne-Bougeries ne sera finalement pas abattu. La notice qui avait affolé et mobilisé les habitants jeudi dernier était imprécise, elle désignait le séquoia alors que c'est finalement un petit cèdre d'une rue voisine qui a été coupé.

Les réactions n'ont pas cessé suite à ce malentendu. Car le vénérable séquoia, qui se situe au 98, chemin De-la-Montagne, avait déjà été menacé le 6 septembre 2017. Il avait été sauvé in extremis grâce à l'intervention décidée de Raymond, un habitant d'un immeuble voisin. Après ce premier traumatisme, on comprend mieux pourquoi la fausse annonce placée à l'entrée de l'une des résidences du chemin De-la-

Montagne la semaine dernière a fait rugir un voisinage, profondément attaché à son patrimoine naturel. Il faut préciser que le séquoia en question – vieux de 60 ans pour les uns, de 100 ou même de 120 ans pour les autres – est le dernier arbre de cette espèce dans le quartier.

Une cause ancienne

Un jour avant le psychodrame du séquoia, c'est-à-dire mercredi dernier, un cèdre centenaire a été abattu sur ce même terrain du chemin De-la-Montagne. Les habitants n'avaient pas été avertis. Pour eux, cette mesure reste injustifiée et outrageuse. «C'est scandaleux, je suis très attachée aux arbres et d'en voir tomber beaucoup sans qu'on ne nous donne de raison valable me brise le cœur», confie l'une des locataires du quartier. «Ce cèdre était en bonne santé, les bûcherons sur place l'ont même confirmé.» Ces propos sont appuyés par Anne-Lise, Jean, Marinette et bien d'autres voisins: «Cette perte est inestimable. Nous sommes convaincus qu'il en va de notre responsabilité à tous de protéger ce patrimoine, mais que faire?»

Une pétition intitulée «Sauvons nos arbres 70-134 chemin De-la-Montagne» avait été lancée le 19 octobre 2011 déjà. Elle soulignait l'importance des arbres, qui apportent calme, paix et tranquillité au quartier. À l'époque, 653 signatures avaient été récoltées pour soutenir la cause: 38 arbres devaient être abattus pour la construction de parkings souterrains, et les revendications étaient simples: qu'aucune autorisation d'abattage ni d'élagage ne soit délivrée. Mais les pétitionnaires n'avaient pas obtenu gain de cause. Astrid Baudet, meneuse de la pétition de 2011, affirme, abasourdie: «Cette fois-ci, je ne vois vraiment pas pourquoi ce cèdre a été abattu. Pas de travaux prévus à cet endroit même, l'arbre n'était pas malade, je ne comprends pas.»

L'autorisation délivrée par la Direction générale de l'agriculture et de la nature (qui dépend du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture) en octobre 2018 pour l'abattage du fameux cèdre mentionnait, semble-t-il, un danger potentiel. Une maladie, selon certains interlocuteurs. Une gêne pour les futurs travaux, selon d'autres, ou

encore le risque créé par le tronc creux de l'arbre.

Les raisons réelles de l'abattage de ce cèdre restent pour le moins obscures. Malgré les e-mails envoyés et les téléphones passés, nous n'avons pas pu obtenir de réponse claire. Finalement, une responsable de l'entreprise Livit SA, propriétaire des immeubles du chemin De-la-Montagne, nous explique que les ordres ne viennent pas d'ici: «Personne à Genève ne pourra vous renseigner sur les raisons de l'abattage. Nous, on ne décide de rien, on exécute ce qui nous est demandé depuis Zurich.»

Des ordres de Zurich

La Direction générale de l'agriculture et de la nature indique, dans un document, que le cèdre abattu sera remplacé par un arbre de la même espèce. L'autorisation précise les compensations et modalités concernant l'enracinement du futur arbre. Un technicien sera chargé de vérifier sur place les conditions de plantation du jeune cèdre. Pour une voisine, ce n'est pas un compromis équitable: «Un nouveau plant ne peut pas remplacer des arbres profondément enracinés, presque centenaires, qu'on a vus grandir pendant des dizaines d'années.»

Les habitants du chemin De-la-Montagne restent sur leur faim, dans un brouillard de questionnements. Ils cherchent à comprendre les motivations de ceux qui font reculer, toujours un peu plus, cette nature urbaine. Les ordres concernant l'abattage leur semblent venir d'un lieu inexplicablement lointain, si lointain que personne ne sait qui prend vraiment les décisions qui les concernent au premier chef.

(TDG)

Créé: 26.06.2019, 07h53

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?